

Déclaration de la France

61^{ème} Session de la Commission des Stupéfiants

Vienne, 12-16 Mars 2018

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur le Directeur Exécutif,

Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir et un honneur de m'adresser à vous aujourd'hui.

La France souscrit pleinement à la déclaration prononcée par la Bulgarie au nom de l'Union Européenne.

Tout comme ses partenaires européens, la France se félicite de l'issue de la session extraordinaire de l'Assemblée Générale de l'ONU sur le problème mondial des drogues qui a eu lieu à New York en 2016. Le document final adopté à cette occasion marque un véritable tournant dans l'approche mondiale.

Malgré les différences, parfois substantielles, entre nos approches nationales, la communauté internationale a été capable de trouver un accord ambitieux.

Nous nous sommes collectivement engagés à mener des politiques globales, davantage axées sur la protection de la santé, respectueuses des droits de l'Homme, comportant des mesures efficaces de prévention, de soins, de réduction de risques et des dommages, mais aussi à lutter de manière déterminée contre la production et le trafic de stupéfiants et contre la criminalité organisée.

Et, pour la première fois, nous nous sommes également engagés à appuyer l'élaboration des politiques publiques sur des résultats scientifiques et sur des données fiables, objectives et pertinentes.

Madame la Présidente,

L'année prochaine nous aurons un nouveau rendez-vous : l'objectif pour la France et l'Union européenne est d'éviter de rouvrir les mêmes débats de principe que nous avons eus dans le cadre de la préparation de la session de 2016.

Nous nous sommes dotés d'une feuille de route ambitieuse mais réaliste. La priorité est désormais à l'action. Nous devons œuvrer, sans relâche, à la mise en œuvre pleine et entière des recommandations opérationnelles contenues dans le document final de la SEAGNU de 2016.

Dans le droit fil de son engagement sur la scène internationale, la France définit à l'heure actuelle sa nouvelle stratégie nationale : l'objectif est de créer un élan et accompagner une prise de conscience dans l'ensemble de la société, pour diminuer les consommations de produits psychoactifs, licites ou illicites, et les conduites addictives avec ou sans substance.

L'enjeu est de forger ensemble un projet de société qui soit à la hauteur des défis identifiés et qui contribuera à trois objectifs principaux :

- promouvoir la santé et diminuer la mortalité prématurée,
- renforcer la sécurité au quotidien,
- promouvoir la justice sociale et réduire les inégalités de santé.

La clé de voûte de ce projet est le mieux vivre ensemble.

Ces engagements seront accompagnés d'un discours public clair sur les risques et les dommages des consommations de substances psychoactives et des usages à risque. Une attention particulière sera accordée aux publics les plus vulnérables du fait de leur âge ou de leurs fragilités. La nouvelle stratégie française renforcera la qualité des réponses apportées aux conséquences des addictions pour les individus et la société et proposera de nouvelles mesures pour la recherche, l'observation et le développement de la coopération internationale.

La France a fait de la jeunesse sa priorité, avec l'idée d'encourager les approches bienveillantes et non moralisatrice pour faire évoluer les comportements et les représentations. L'accent sera donc mis sur la prévention, très précoce et conçue de manière innovante.

Concrètement, il s'agit de mettre en place de programmes de prévention dès le plus jeune âge. Ceux-ci doivent s'accompagner d'une alliance avec les parents et tous les adultes, afin de renforcer les compétences psychosociales des enfants et des adolescents, d'éveiller leur esprit critique, de faire en sorte qu'ils construisent leur personnalité à partir de convictions propres, de développer leur capacité à résister à la pression des pairs. L'impératif est celui d'écouter nos enfants et les besoins qu'ils expriment, parce que des enfants en bonne santé physique et mentale sont plus à même de comprendre les dangers liés à la consommation de drogues et d'éviter tous les comportements à risque.

L'évènement spécial que nous avons organisé en 2016 en marge de la Session spéciale, avec l'ONUDD, l'OMS et la Suède s'est inscrit dans cette nouvelle démarche. L'adhésion de 52 pays à cette campagne de prévention, Ecoutez d'abord (Listen First), ainsi que le franc succès, notamment sur les réseaux sociaux, des messages de bienveillance et d'écoute démontrent le bien-fondé et la justesse de cette initiative.

Madame la Présidente,

Même si des différences d'approches demeurent, nous ne pouvons pas penser ces enjeux en termes strictement nationaux. Nous devons travailler ensemble pour prévenir et enrayer ce phénomène, qui fait des ravages sanitaires et provoque violence et insécurité. Il est nécessaire de renforcer la coopération internationale, en la rendant plus ambitieuse et innovante.

Nous avons souscrit le document final de 2016 qui permet de définir un cadre commun pour l'avenir. Nous avons désormais le devoir de le mettre en œuvre dans toutes ses composantes afin de former un front commun pour protéger la santé, la sécurité et le bien-être de nos sociétés.

La France y est engagée et je peux vous assurer qu'elle continuera à prendre toutes ses responsabilités en la matière.

Je vous remercie de votre attention.